

NOTICE CONSTRUCTEUR

A. Implantation

A.1 IDENTIFICATION DU JEU

Nom de la gamme : **BIBOU STRUCTURE**

Référence: **3610**

- **ATTENTION : structure livrée pré montée, prévoir un engin de levage/manutention pour décharger, du type manuscopique. (poids du jeu 260kg)-**

Nom du fournisseur : **SA Transalp**

Adresse du fournisseur : **179 route de Faverge**

Code postal : **38470** Ville : **L'ALBENC**

Téléphone : **04.76.64.75.18** Télécopie : **04.76.64.79.79**

Email : **info@transalp.fr**

A.2 USAGE - IMPLANTATION

Tranche d'âge : **2 à 8 ans**

Zone d'impact préconisée : **Environ 22.65 m² (voir plan n° 3610 pour détails)**

Zone d'implantation conseillée : **Terrain plat, stable et nivelé**

Il est conseillé de ne pas installer les glissières dans un secteur orienté sud-est à sud-ouest

Remarque : **Une zone de sécurité autour du jeu doit être laissée libre de tout obstacle**

Nature du sol de réception : **Matériaux fluents (sable, gravier roulé lavé, écorce de pin, copeaux de bois).**

Gazon si hauteur de chute inférieure à 1m

Dalles ou sol amortissant, pour tout équipement dont le HCL est supérieur à 1m, le HIC du sol doit être supérieur ou égal au HCL de l'équipement.

Remarque : **Les sols nécessitent un entretien en particulier les sols fluents, aux niveaux de remplissage des matériaux meubles particuliers (vérification du niveau zéro).**

Les sols des zones d'impact doivent être exempts d'arrêtes vives et de saillies.

Nature des fondations : **Sur sol fluant : Ancrages à - 700 mm**

Sur enrobé : Scellements à - 300 mm

Sur dalle béton : Fixation par chevilles béton

Masse de l'agrès le plus lourd (en Kg) : **-- Kg**

Masse total du jeu (en Kg) : **260 Kg**

A.3 Implantation & montage

Nous recommandons aux personnes s'occupant de la pose de prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants lorsque l'installation ou le démontage de l'installation est incomplet, ainsi qu'en cours d'opérations de réparation ou d'entretien.

Utiliser les instructions d'implantation du plan 3610.

A.4 Maintenance

La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement ou des matériaux utilisés et dépend d'autres facteurs tels que : utilisation intensive, vandalisme, climat, âge de l'équipement...

A.4.1 Nettoyage Transalp préconise :

- | | |
|----------------------------------|--------------------------|
| - Fréquence: | Trimestrielle |
| - Produits à utiliser: | Eau savonneuse |
| - Dosage, pression, température: | Maxi 40 bars et Maxi 30° |
| - Procédés: | Pompe pression à eau |

A.4.2 Contrôle visuel de routine

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Éléments à contrôler :

- Propreté - état du sol - entretien du niveau 0- fixations au sol –
- Taux d'usure des pièces mobiles - pièces manquantes –
- Intégrité de la structure.

Fréquence : Hebdomadaire.

Nota : Après une première utilisation, lors de la période de rodage de 1 mois, il est conseillé de vérifier le serrage des différents organes (serrage des coquilles, vis de fixation..) hauteur des plates formes, stabilité de l'équipement.

A.4.3 Contrôle fonctionnel

Contrôle destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement.

Éléments à contrôler : Toutes pièces mobiles - pièces soudées.

Fréquence : Trimestrielle.

Moyen :

- Visuellement.
- Mètre (pour HCL).
- Clés (serrage).
- Niveau à bulle.

A.4.4 Contrôle principal

Contrôle destiné à vérifier le niveau global de sécurité de l'équipement.

Éléments à contrôler :

- Traces de corrosion – niveau zéro des sols fluents
- Tout élément ayant fait l'objet de réparation.

Fréquence : Annuelle.

Prescriptions pour remise en service suivant norme EN 1176-1 : 2008

La réception de la réparation doit être effectuée par du personnel formé et habilité à vérifier la conformité des structures suivant la norme EN 1176-1 : 2008

Remontage et fixation au sol selon notice d'installation ci-dessus.

Les pièces de rechange doivent être les pièces originales de Transalp.

- Pièces détachées s'adresser : SA TRANSALP -- 179 route de Faverge -- 38470 L'ALBENC

B. Colisage

B.I Fournitures

Qté	DESIGNATION
1	Cabane montée en atelier
	Scellement fluent ou enrobé
4	Tiges de scellement
	Scellement béton
16	chevilles Ø10
16	Bouchons noir

Nota : fourreaux de scellement fluent, enrobé ou béton montés en atelier

C. Montage

C.1 S'assurer des dimensions du terrain :

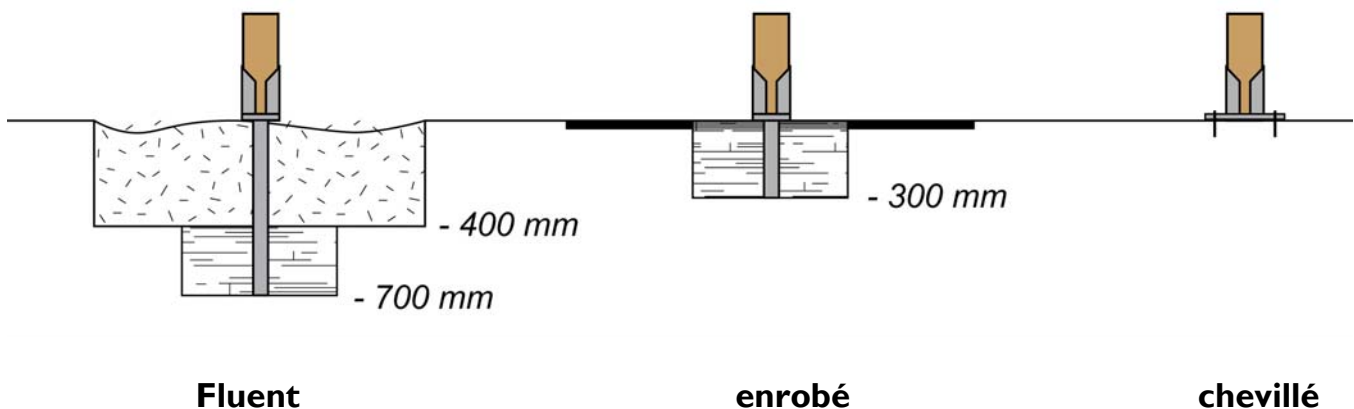
En se servant du plan Réf. 3610 :

- Vérifier que la surface globale indiquée est bien disponible, et dans l'orientation prescrite (s'il y a des glissières),
- Vérifier la stabilité et la planéité du terrain,
- Vérifier que le positionnement de l'équipement respectera les zones de sécurité, en conformité avec les plans joints à cette notice.
- Vérifier la mise en sécurité du terrain afin d'éviter tout accident lors de l'installation de l'équipement.

C.2 Préparation de l'implantation (sur terrain stabilisé) :

Effectuer le traçage du positionnement des plots béton de la structure suivant le plan d'implantation fourni
Réf. S 3610 (bien vérifier les côtes),

- si implantation sur sols fluents : Dimensions 300 x 300 x 700 mm,
- si implantation sur enrobé : Dimensions 300 x 300 x 300 mm,
- si implantation sur dalle béton : Structure chevillée sur la dalle.



C.3 Montage de la structure :

- Faire l'inventaire des colis

Nombre de personne : 2

Temps estimé : 2 heures

Matériel : pelle, pioche, truelle, cordeau, niveau, marteau, mètre, pince multiprise, jeux de clés à pipe, à cliquet et clés mâles pour vis 6 pans creux, cales en bois.

Montage du jeu

1. jeu livré monté, après avoir placé et installé celui-ci enlever les deux barres de maintien sur le côté.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

CERTIFICATE OF CONFORMITY

Selon le § 5.1 du Décret 94-699 (10/08/1994)
According to § 5.1 of Decree 94-699 (10/08/1994)
aux § 4.2, 6 et 7 de la norme NF EN 1176-1 (Octobre 2008)
of § 4.2, 6 and 7 of standard NF EN 1176-1 (October 2008)

Nom commercial : PIRATES
Trade name

Référence commerciale : 3610
Commercial trademark

Tranche d'âge : 2 à 8 ans
Age group

Fabricant : TRANSALP SA
Manufacturer

Fournisseur : TRANSALP SA
Supplier

Demandeur : TRANSALP SA
Applicant

Au vu des résultats figurant au(x) rapport(s) référencé(s) L060290/C1 – DE/5, J018412/C3-C5, K030011/C1, L041172/C1, l'article essayé est déclaré conforme aux exigences du(es) document(s) de référence. D'autres normes sont également susceptibles de s'appliquer à cet article.

On the basis of the results contained in report(s) reference(s) L060290/C1 – DE/5, J018412/C3-C5, K030011/C1, L041172/C1, the item tested meets the requirements of the above referenced document(s). Other standards may also apply to this item.



Trappes, le 5 juillet 2010

Responsable du Pôle Mécanique
Head of Mechanical Division

Bernard PICQUE

Ce certificat est délivré dans les conditions suivantes :

1. Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc.) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.
2. Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe soient conformes au modèle bénéficiant du présent certificat de conformité.
3. Ce certificat porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen/l'essai faisant l'objet du rapport d'essai/d'examen référencé ci-dessus.
4. La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant.
5. Il n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par le LNE.
6. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions :

1. *Any modification of the tested equipment, of its configuration (removable components, etc.) and of its assemblies shall be submitted to an application for extension of certificate.*
2. *The manufacturer and/or distributor, shall ensure that the manufacturing or installation process of all the equipment of the same type comply with the model subject to this certificate of conformity.*
3. *This certificate applies only to the playground equipment subject to the above mentioned examination/ test report*
4. *The above mentioned conformity is subject to the installation specifications mentioned in the manufacturer's instructions for use.*
5. *It does not imply that LNE has performed any surveillance or control of its manufacture.*
6. *Copies are available upon request by the applicant.*

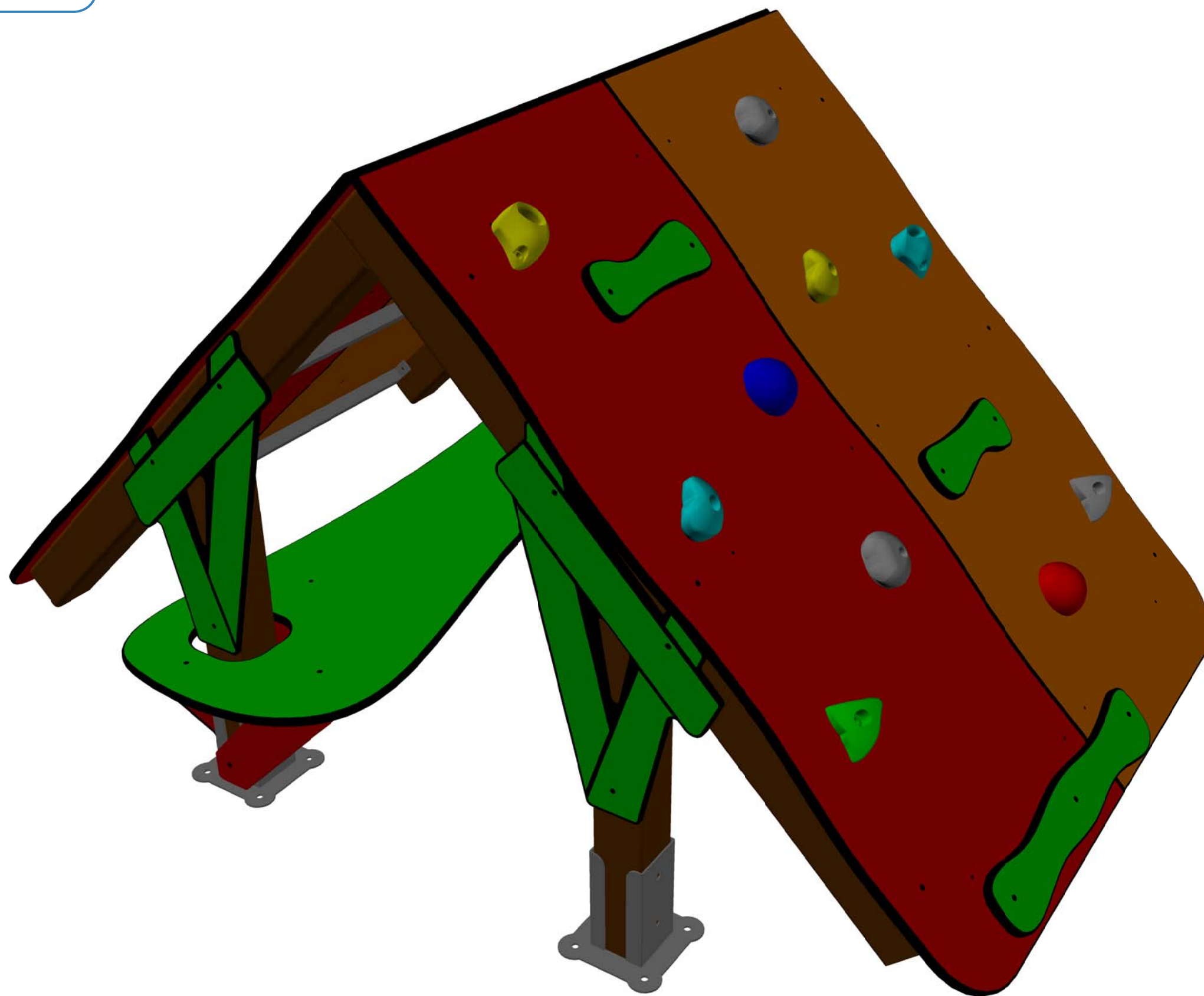
Cert Conf EN 1176-1 et 3 (2008) V1 (25/06/2009)

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 7120B • TVA : FR 92 313 320 244
CRCA PARIS C.AFF.RENNES - IBAN : FR76 1820 6002 8058 3819 5600 104 - BIC : AGRIFRPP882

Le chalet escalade

06 février 2013



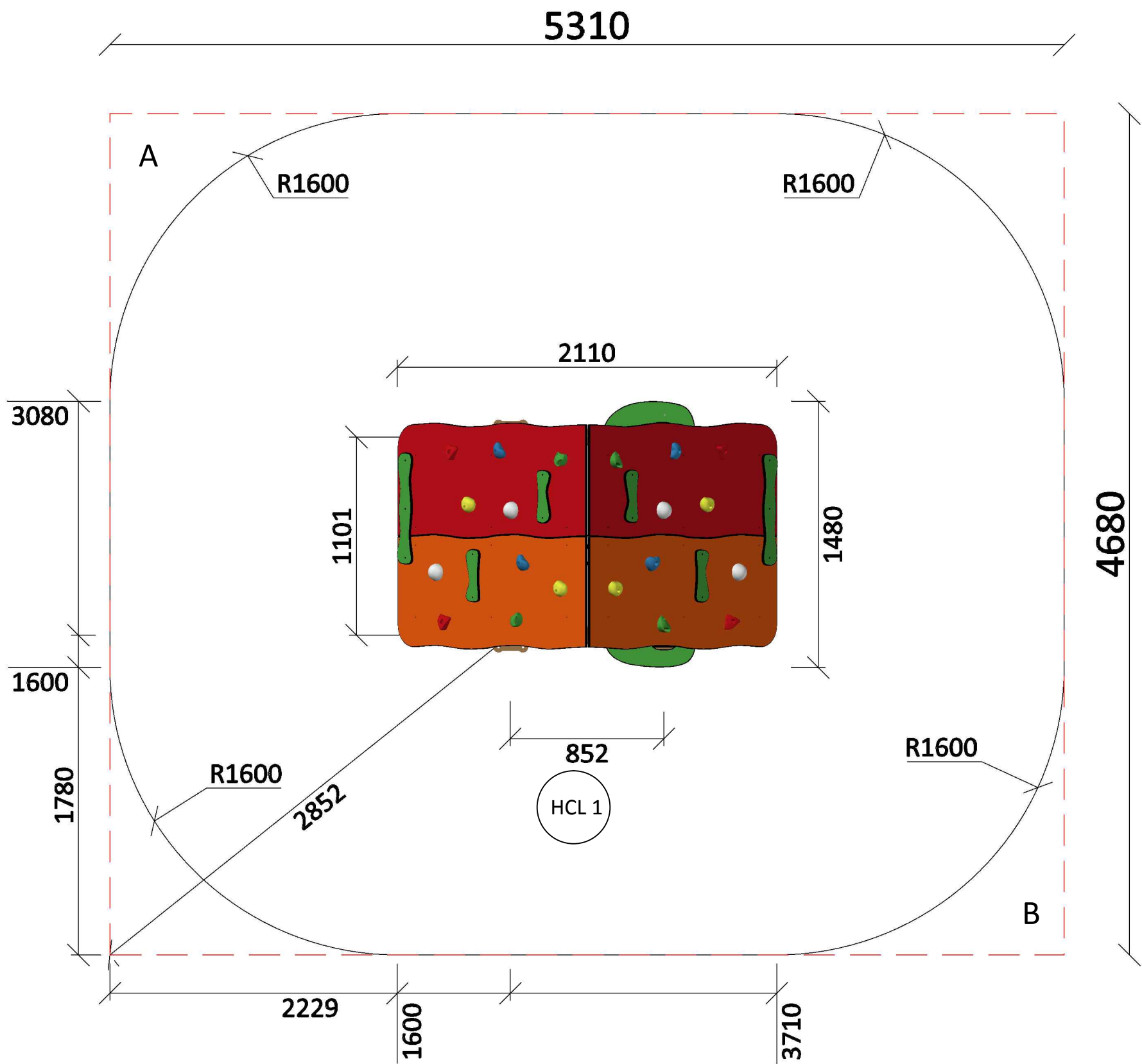
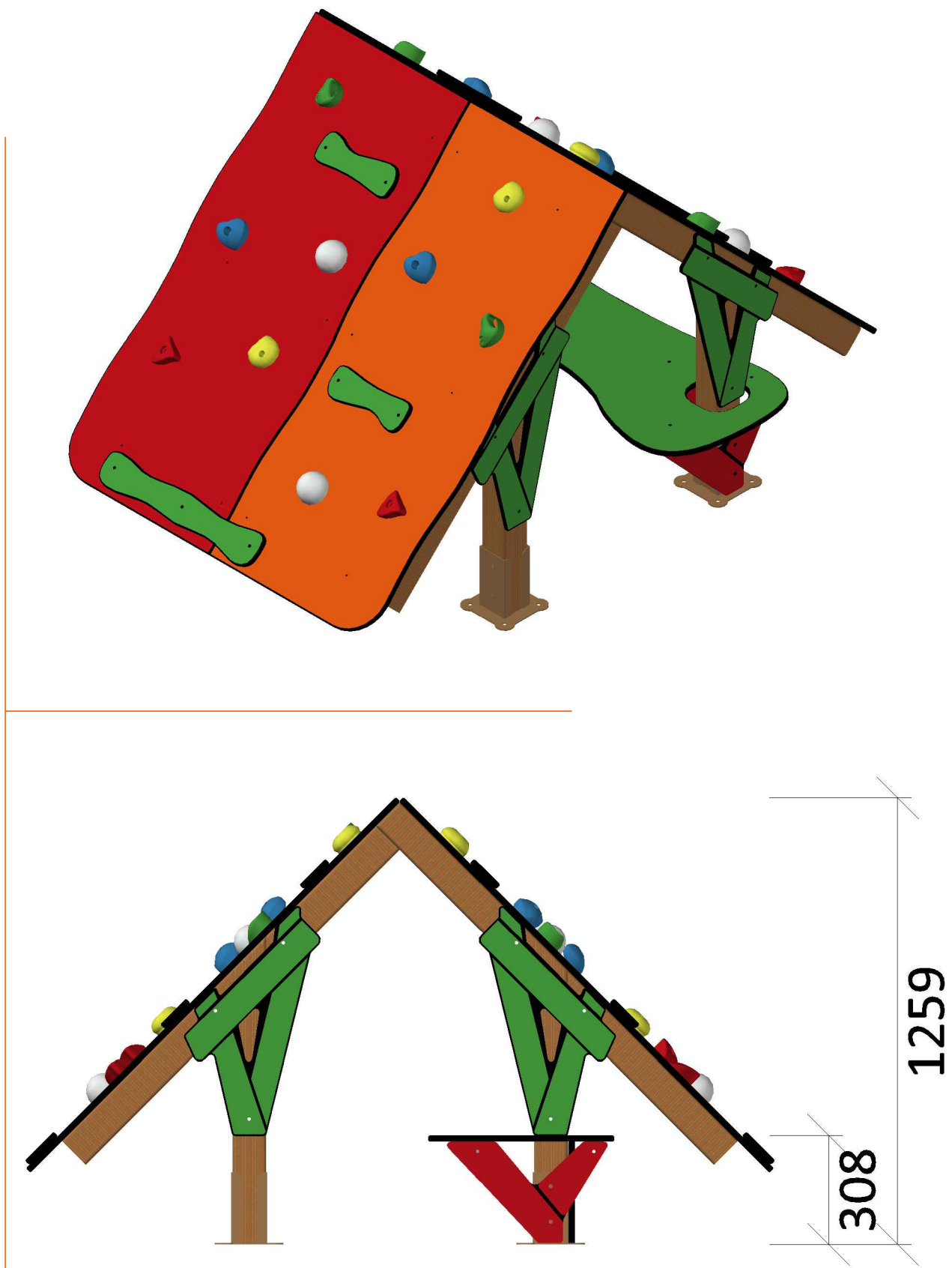


Tableau des HCL		
Dénomination	Hauteur HCL	Surface
HCL ①	1.30 m	22.65 m ²
	Total	22.65 m ²

--- : Zone d'implantation
 — : Zone d'impact
 Diagonale AB: 7078 mm



Le chalet
Bibou Classique

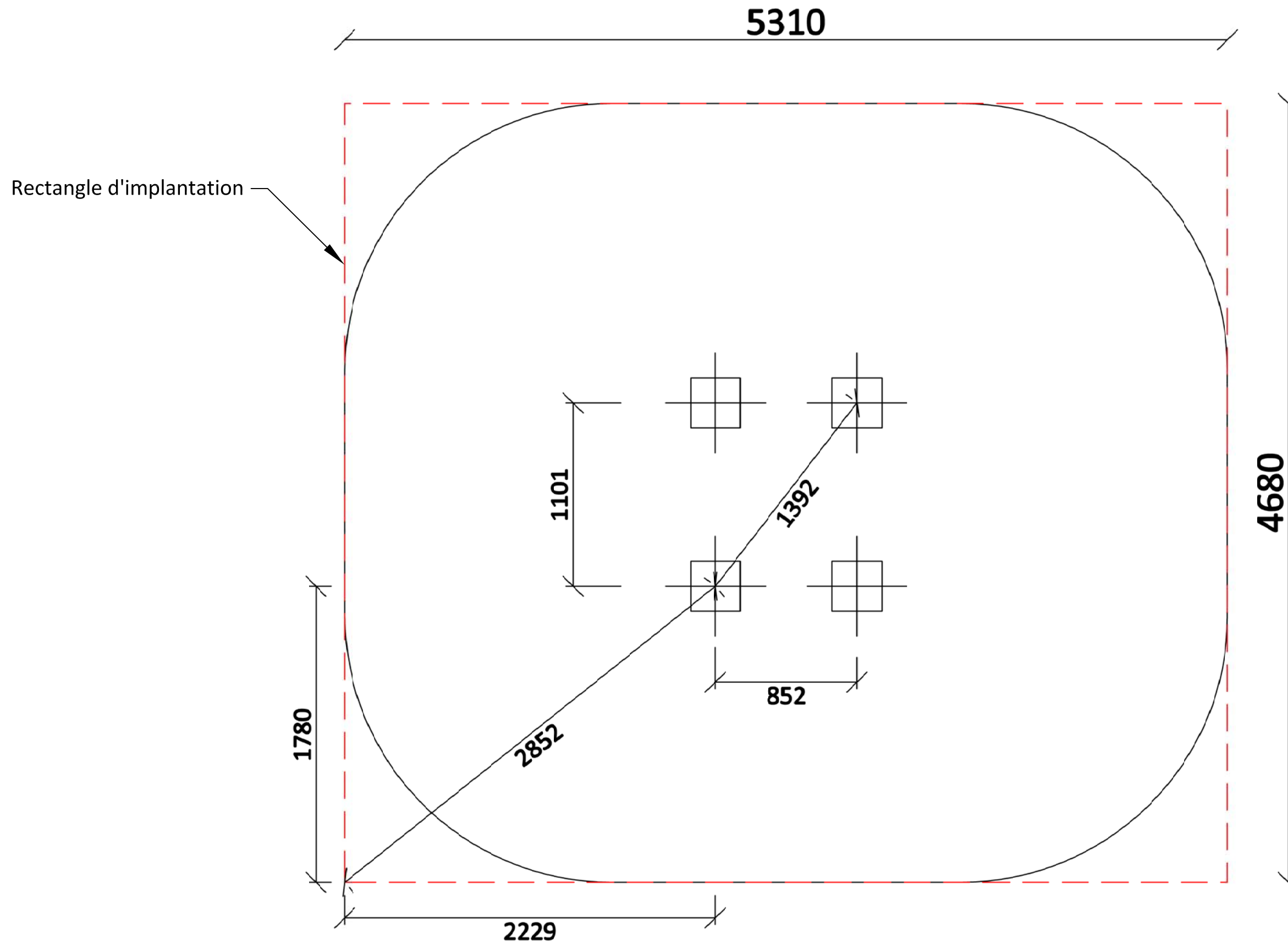
Date de création
 06/02/2012
 Dessiné par L.E.

Implantation

Echelle :
 1 / - ème

Responsable du Projet :
 TRANSALP

Réf : 3610
 Page 1/1

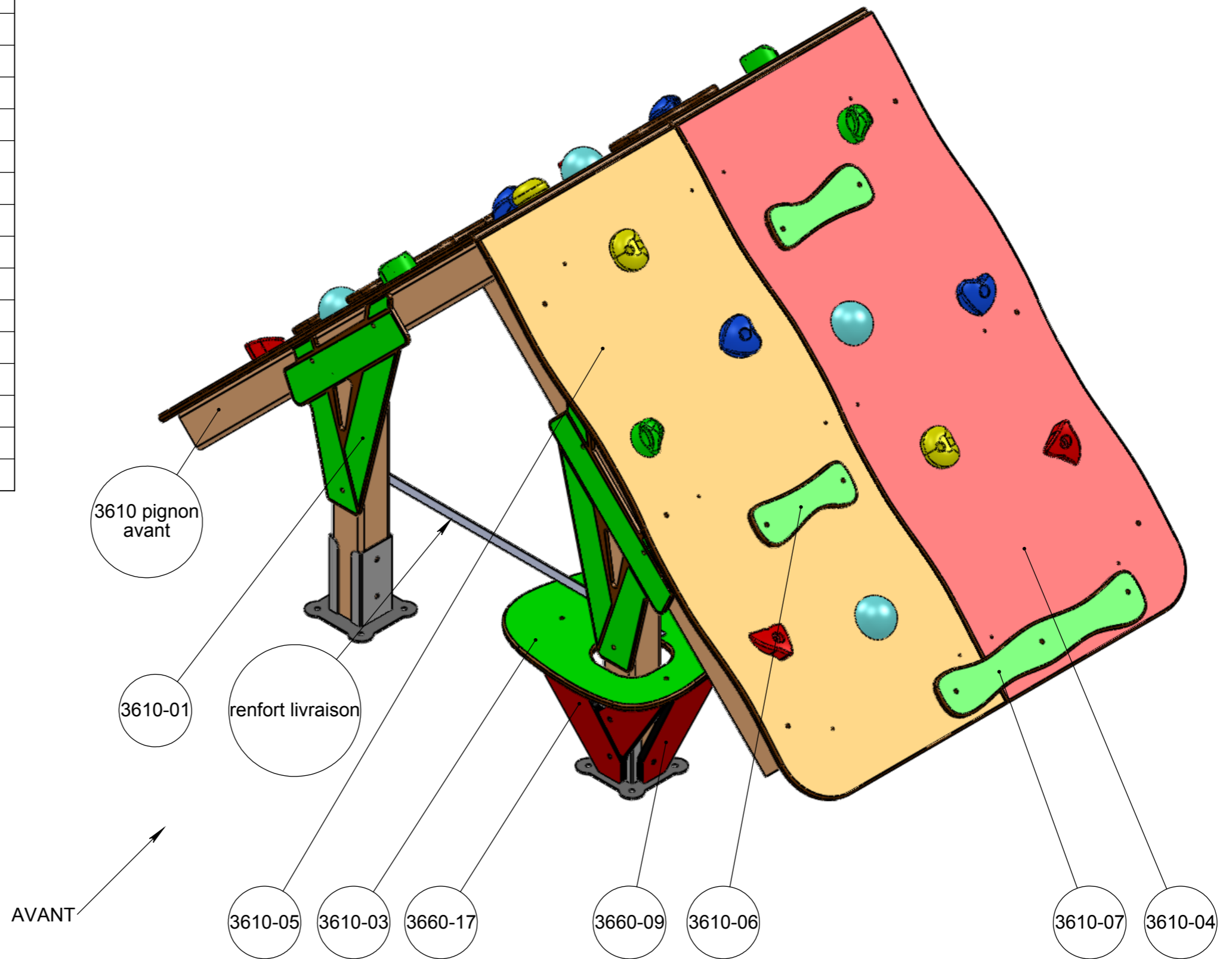


--- : Zone d'implantation
 — : Zone d'impact

Scellements:

Sol fluent: 4 trous 300 x 300 x prof 700mm
 Sol enrobé: 4 trous 300 x 300 x prof 300mm
 Dalle béton: Structure chevillée sur platines

NUMERO DE PIECE	DESCRIPTION	QTE
3610-01	HPL Renfort	2
3610-02	HPL Renfort	2
3610-03	HPL assise	1
3610-04	HPL demie toiture	2
3610-05	HPL demie toiture	2
3610-06	HPL Prise d'escalade	4
3610-07	HPL Prise d'escalade	2
3610-A	Renfort toiture	6
3610-pignon	Pignon avant assemblé	1
3610-pignon-2	Pignon arrière assemblé	1
3660-09	HPL renfort simple	2
3660-17	HPL renfort double	2
Equerre		6
platine scellement		4
prise escalade		20
renfort de livraison	cornière en L 30x30	2



IE01: Ajouté deux renforts de livraison à démonter une fois la cabane posée.

Plan: FABRICATION	Désignation: CABANE ESCALADE	IE:01
Dessinateur: TC	Référence: 3610	A3 Ech: 1/
Matière: XXX	Date: 23/06/2010	Ensemble: XXX
Couleur: XXX	TRANSALP Tel.:0476647518 Fax :0476647979 Quartier de la gare 38470 L'ALBENC	Gamme: BIBOU STRUCTURE